

### LES FICHES



## **RÉUSS**



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS, RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS. LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

# LE PLAN LOGEMENT OUTRE-MER: AMÉLIORER L'HABITAT ULTRA-MARIN

OUTRE-MER



### LE DIAGNOSTIC **I**



LE SENS DE NOTRE ACTION

En février 2012, L'Union pour l'Habitat Social a estimé que les outre-mer souffraient d'un déficit de près de 100000 logements pour une population totale de 2,7 millions d'habitants. La moitié de ce déficit correspondrait à de l'habitat insalubre.



Le public cible est la population ultra-marine éligible au logement social, estimée à 75% de la population totale des départements d'outre-mer, soit plus de 2 millions de personnes. Les acteurs du logement social en outre-mer jouent un rôle central dans la mise en place du plan.



Des concertations sont menées localement par le préfet avec les bailleurs sociaux, financeurs, professionnels du bâtiment et les associations. Ces concertations devront aboutir à des accords territoriaux.



- ▶> 22 SITES EN OUTRE-MER CHOISIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) qui bénéficieront d'un plan de rénovation urbaine pour un investissement de plus de
- ▶> STABILISATION DES DISPOSITIFS D'AIDES FISCALES à l'investissement jusqu'en 2017.
- ▶ UNE AIDE FINANCIÈRE AUX COMMUNES BÂTISSEUSES de 19 millions d'euros par an.
- ▶▶ DÉCLINAISONS LOCALES DU PLAN à travers des accords territoriaux après concertation entre les préfets et les acteurs locaux.



Il est essentiel d'améliorer l'habitat, réhabiliter et construire des logements sociaux afin de répondre aux besoins en logement des ménages ultra-marins. Ce plan logement s'inscrit dans la continuité du plan national de relance de la construction engagé par le gouvernement en juin 2014.



Les objectifs sont ceux de la politique du logement social menée par le gouvernement. Il s'agit de mieux et durablement loger nos concitoyens d'outre-mer. L'objectif du plan est de construire ou réhabiliter 10000 logements par an. Il s'agit également de relancer le secteur de la construction afin de favoriser l'emploi et la croissance.

### QUELS RÉSULTATS?



- ▶ EN MARTINIQUE, la mise en place du plan a permis le financement de 683 logements locatifs sociaux en 2015 ce qui représente une augmentation de 34% par rapport à 2014.
- ▶ EN GUYANE, le plan logement outre-mer a été acté en septembre 2015 et prévoit la création de 3 500 nouveaux logements par an sur 10 ans.
- ▶ À LA RÉUNION, le plan a été signé le 12 juin 2015 et prévoit 4000 logements neufs supplémentaires par an et la réhabilitation de 1000 logements au cours des cing prochaines années.

